

NOUVEAUTÉS

1

RECAPITULATIF DES PROCEDURES D'ORIENTATION ET D'AFFECTATION (cf. fiche 2-1)

- Création d'une fiche

TELESERVICE-ORIENTATION (TSO) ET AFFECTATION (TSA)

- connexion via Educonnect

TELESERVICE-ORIENTATION (TSO) POUR LES ELEVES DE 2^{DE} (fiche 4)

Ouverture du Téléservice aux représentants légaux des élèves de 2^{de} GT.

- Saisie des demandes d'orientation pour les phases provisoires et définitives,
- Consultation des réponses aux conseils de classe,
- Consultation de la décision d'orientation du chef d'établissement et saisie de la réponse.

SIECLE-ORIENTATION (cf. fiche 5)

- Possibilité de modifier les saisies TSO effectuées par un représentant légal via le menu « modification des saisies TS ». Si une modification est effectuée, un courriel est adressé aux représentants légaux.
- Possibilité pour les professeurs principaux d'accéder cette année à SIECLE-Orientation via ARENA, sans clé OTP, s'ils ont été associés à leur classe respective dans STS-Web.

AFFELNET-LYCEE (fiche 9)

- Décision d'orientation (DDO) :
 - les DDO ne seront plus affichées sur les documents relatifs à l'élève qui peuvent être présentés aux familles issus de TSA et Affelnet-Lycée.
- Nouveau menu « **suivi des saisies Téléservice** »
 - Consultation et export des vœux TSA
- Famille des métiers :
 - suivi des élèves de 2^{de} pro familles des métiers créées en 2020 : saisie **obligatoire** des vœux en 1^{re} pro pour chaque élève concernés. **Des précisions sur les modalités de prise en compte des vœux saisis seront communiquées ultérieurement.**
- Pôles de qualification
 - suppression de l'affectation sur pôle de qualification pour les établissements listés ci-dessous :
Lycée Uruguay France à AVON (77)
Lycée Marx Dormoy à Champigny (94)
Lycée Val-de-Bievre à Gentilly (94)
Lycée François Mansart à St-Maur la Varenne (94)
- Tour principal :
 - Vérification des capacités d'affectation par les établissements d'accueil avant la descente des résultats dans Affelnet-Lycée.
- Tour suivant 1 :
 - Délai d'inscription contraint au 13 juillet
- Tour suivant 2 :
 - Après la rentrée de septembre

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE (fiche 27)

- Actualisation de la fiche conformément à la circulaire n°2020 du 10-04-20 relative aux activités sportives et éducatives, parue au B.O. n°18 du 30 avril 2020. Les sportifs de haut niveau ne relèvent pas de cette procédure.

SUIVI DES EDS VIA LE CNED (fiche 32)

- Création d'une fiche afin de clarifier la procédure sur les critères et modalités d'obtention.

NOUVELLES DENOMINATIONS

CAP	
INTITULE D'ORIGINE	NOUVEL INTITULE
MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT	MENUISIER FABRICANT
METIERS DE LA BLANCHISSERIE	MET. DE L'ENTRETIEN DES TEXTILES OPT. A : BLANCHISSERIE
METIERS DU PRESSING	METIERS DE L'ENTRETIEN DES TEXTILES OPT. B : PRESSING
BAC PRO	
INTITULE D'ORIGINE	NOUVEL INTITULE
METIERS DU PRESSING ET DE LA BLANCHISSERIE	MET. DE L'ENTRETIEN DES TEXTILES, OPT. A : BLANCHISSERIE
	METIERS DE L'ENTRETIEN DES TEXTILES, OPT. B : PRESSING

NOUVELLES FAMILLES DE METIERS 2021

FAMILLE DE METIERS	SPECIALITE
METIERS DU BOIS	TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR TECHNICIEN DE FABRICATION BOIS ET MATERIAUX ASSOCIES ETUDE ET REALISATION D'AGENCEMENT
METIERS DE LA MAINTENANCE DES MATERIELS ET DES VEHICULES	MAINTENANCE DES VEHICULES OPT A / B / C MAINTENANCE DES MATERIELS OPT A / B / C
METIERS DU NUMERIQUE ET DE LA TRANSITION ENERGETIQUE	TECHNICIEN EN INSTALLATION DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES TECHNICIEN DE MAINTENANCE DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES TECHNICIEN DU FROID ET DU CONDITIONNEMENT D'AIR METIERS DE L'ELECTRICITE ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTES SYSTEMES NUMERIQUES OPT A / B / C
METIERS DU PILOTAGE ET DE LA MAINTENANCE D'INSTALLATIONS AUTOMATISEES	PROCEDES DE LA CHIMIE, DE L'EAU ET DES PAPIERS- CARTONS MAINTENANCE DES SYSTEMES DE PRODUCTIONS CONNECTES (EX « MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS »)
METIERS DE LA REALISATION DE PRODUITS MECANIQUES	MICROTECHNIQUES TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE TRAITEMENTS DES MATERIAUX TECHNICIEN EN REALISATION DE PRODUITS MECANIQUES OPT A / B « (EX « TECHNICIEN D'USINAGE ET TECHNICIEN OUILLEUR »)